

Fiche santé



ÉCOLE MONTESSORI
LES PAPILLONS

Enfant :

Personnes à joindre en cas de maladie ou d'accident :

Mère :

Domicile : Portable :

Lieu de travail :

Père :

Domicile : Portable :

Lieu de travail :

Autre responsable légal :

Domicile : Portable :

Lieu de travail :

Personnes autorisées à emmener l'enfant en cas de problème de santé :

Nom: Portable / Domicile :

Nom: Portable / Domicile :

Port de lunettes ?

Oui Non À préciser :

Observations particulières de santé que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...) :

.....
.....

Une photocopie de la page « vaccinations » du carnet de santé de l'enfant doit être fournie avec le dossier d'inscription.

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

Vous autorisez Vous n'autorisez pas
les responsables de l'école «Les Papillons» à mettre en œuvre les moyens
d'interventions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Fait à le

Signature des responsables légaux, précédée de la mention « lu et approuvé » :